



SAINT
AVOLD

MACHEREN

VALMONT

LACHAMBRE

FOLSCHVILLER

ALTVILLER

VAHL
EBERSI

Communauté d'Agglomération
Saint-Avold Synergie



Source d'initiatives,
NATURELLEMENT

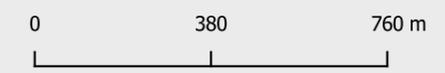
ZONAGE PLUVIAL
CARTE N°1
Règle de gestion
des pluies courantes

Commune : VALMONT

-  Limites communales
-  Cours d'eau permanent
-  Cours d'eau intermittent
-  Plan d'eau

Zonage des règles
de gestion des pluies courantes

-  Zone verte
-  Zone orange



Réalisation : SEPIA Conseils - 2024
Sources : IGN, OSM





ZONAGE PLUVIAL

CARTE 2

Règles de gestion des pluies
moyennes à fortes

Commune : VALMONT

- Limites communales
- Cours d'eau permanent
- Cours d'eau intermittent
- Plan d'eau

**Zonage des règles de gestion
des pluies moyennes à fortes,
applicable aux projets autres
que les maisons individuelles**

**Période de retour d'insuffisance
minimale à assurer :**

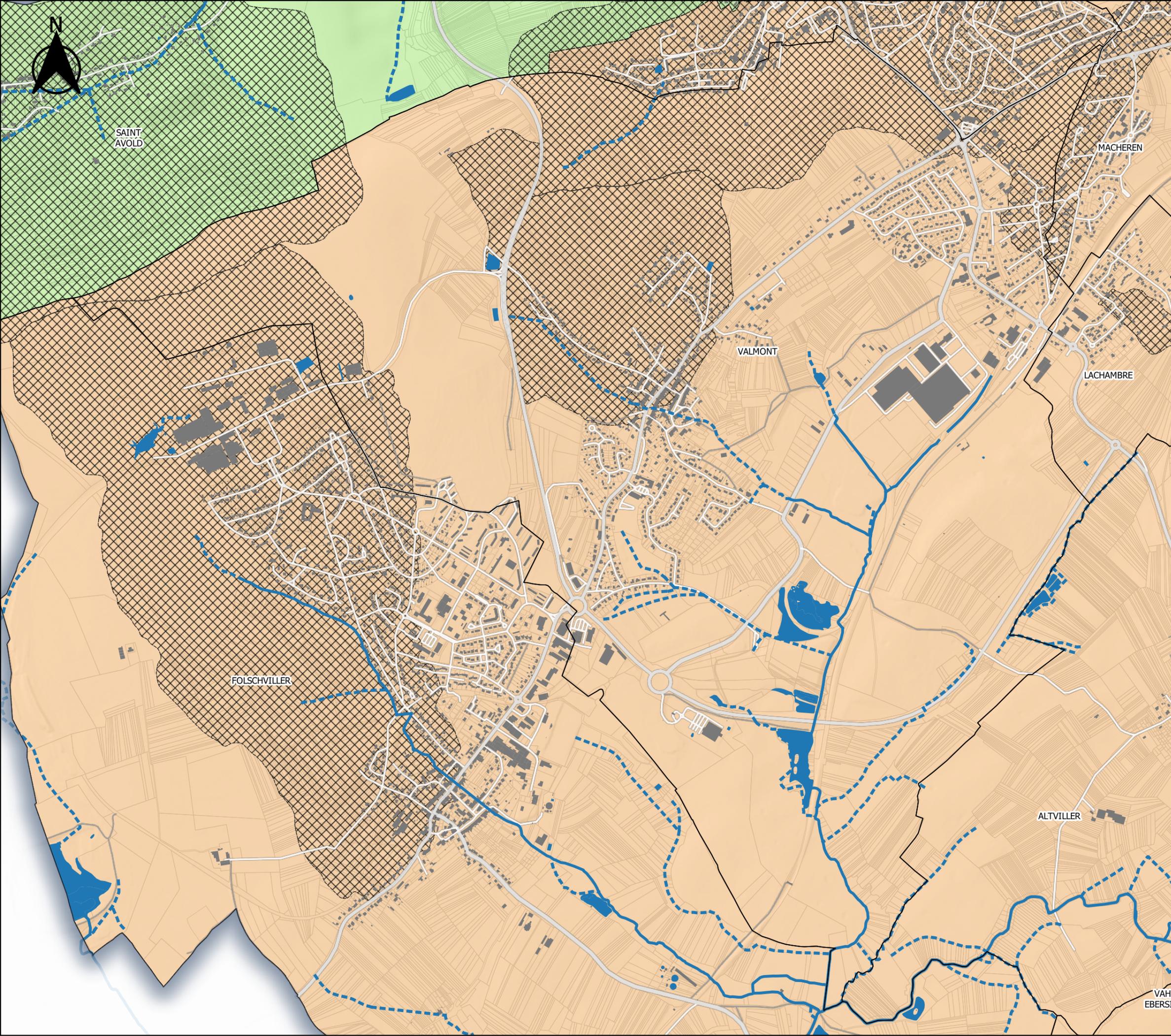
- 10 ans
- 20 ans
- 30 ans
- 50 ans

**Débit de fuite maximal
pouvant être autorisé :**

- Zone orange : 3 L/s/ha
- Zone verte : 1 L/s/ha

0 380 760 m

Réalisation : SEPIA Conseils - 2024
Sources : IGN, OSM





SAINT AVOLD

MACHEREN

VALMONT

LACHAMBRE

FOLSCHVILLER

ALTVILLER

VAHL EBERSI

Communauté d'Agglomération
Saint-Avold Synergie



Source d'initiatives,
NATURELLEMENT

ZONAGE PLUVIAL CARTE N°3 Gestion des pluies exceptionnelles

Commune : VALMONT

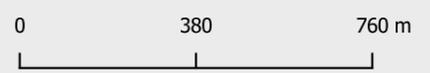
- Limites communales
- Cours d'eau permanent
- Cours d'eau intermittent
- Plan d'eau

Secteurs sensibles au ruissellement

- Axe de ruissellement principal (en aval d'un bassin versant d'au moins 30 ha)
- Axe de ruissellement secondaire (en aval d'un bassin versant d'au moins 5 ha)
- Zone sensible au ruissellement (bande de 10 m de part et d'autre des axes de ruissellement)

Cuvette potentiellement inondable

- Secteurs sensibles avérés (désordres liés au ruissellement déjà survenus par le passé)



Réalisation : SEPIA Conseils - 2024
Sources : IGN, OSM





SAINT
AVOLD

MACHEREN

VALMONT

LACHAMBRE

FOLSCHVILLER

ALTVILLER

VAHL
EBERSI

Communauté d'Agglomération
Saint-Avold Synergie



Source d'initiatives,
NATURELLEMENT

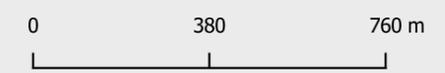
ZONAGE PLUVIAL CARTE N°4 Contextes particuliers vis-à-vis de l'infiltration des eaux pluviales

Commune : **VALMONT**

- Limites communales
- Cours d'eau permanent
- Cours d'eau intermittent
- Plan d'eau

Contextes particuliers vis-à-vis de l'infiltration des eaux pluviales

- Pente du terrain comprise entre 5 et 10 %
- Pente du terrain supérieure à 10 %
- Risque de remontées de nappe
- Risque fort ou moyen de retrait-gonflement des argiles
- Périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau
- Périmètre de protection éloignée d'un captage d'eau
- Mouvement de terrain recensé
- Cavités souterraines recensées
- Sites pollués (BASOL) : périmètre de prévention d'un rayon de 150 m



Réalisation : SEPIA Conseils - 2024
Sources : BRGM, IGN, OSM, ARS

